

Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina



CHIFFRES CLÉS

23 MEMBRES DU PERSONNEL

5 agents – équipe centrale

18 agents – équipe de projets

11 PROJETS SPÉCIFIQUES AU BÉNÉFICIAIRE

2 programmes conjoints UE/Conseil de l'Europe

3 actions dans le cadre de la Facilité horizontale UE/Conseil de l'Europe pour les Balkans occidentaux et la Türkiye

6 projets financés par des contributions volontaires.

10 PROJETS RÉGIONAUX

Depuis 1999, le Conseil de l'Europe soutient le Kosovo* dans l'avancement de son programme de réformes par le biais d'activités de coopération technique, conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'approche de neutralité de l'Organisation.

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Pristina joue un rôle clé dans la mise en œuvre des activités de coopération en fournissant des programmes de soutien, en aidant les institutions clés dans le processus de réformes démocratiques et en coordonnant activement les efforts avec tous les acteurs locaux et internationaux concernés sur le terrain.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Des réponses plus fortes au discours de haine

Sensibilisation accrue aux dangers du discours de haine et à l'importance d'une société inclusive.

Une meilleure protection dans le domaine de l'égalité et de la non-discrimination

La mise en œuvre de la législation sur la non-discrimination fait l'objet d'un suivi et d'une analyse systématique. Les voix des communautés marginalisées sont de plus en plus prises en compte dans le discours public.

Un environnement favorisant la liberté d'expression et des médias

Les acteurs des médias et les parties prenantes concernées, y compris les universités et les organisations de la société civile, contribuent davantage à l'amélioration de l'environnement de la liberté d'expression et des médias. Les professionnels du droit et les agents chargés de l'application de la loi sont mieux équipés pour assurer la sécurité des journalistes.

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Renforcement du cadre juridique et institutionnel pour lutter contre la criminalité économique

Les institutions publiques et d'autres parties prenantes ont contribué à renforcer les pratiques de lutte contre la corruption et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément aux normes européennes et internationales et aux meilleures pratiques.

Amélioration de la justice constitutionnelle

La Cour constitutionnelle applique de manière efficace et précise la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Elle dispose d'une base de données dynamique sur la jurisprudence et d'une stratégie de communication actualisée.

Poursuite de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

Le ministère de la justice a lancé le programme de traitement des auteurs de violences, conformément aux recommandations du GREVIO. Les capacités des juges, des procureurs, des travailleurs sociaux, du personnel des centres d'accueil et des ONG ont été renforcées pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Un système judiciaire plus efficace grâce à la collecte de données

Des statistiques judiciaires plus précises sont collectées et utilisées pour évaluer les performances du système judiciaire.

Des mesures améliorées pour lutter contre la corruption

Amélioration du cadre législatif et des outils pratiques pour la mise en œuvre des normes européennes, et renforcement des capacités institutionnelles grâce à un programme de mentorat intensif.

TEMPS FORT

Le programme gouvernemental pour le traitement des auteurs de violence à l'égard des femmes et de violence domestique, élaboré avec le soutien du Conseil de l'Europe, a été lancé le 29 novembre 2023 par le ministère de la Justice.

Les informations fournies sont datées du 31 décembre 2023.

PLUS D'INFORMATIONS

www.coe.int/pristina

Facebook: @CoEOfficeinPristina

Contact

Bedri Pejani Street 17/18

Pristina

Téléphone : +383 38 40 77 50

Email : coe.pristina@coe.int



TÉLÉCHARGER L'APERÇU DES
ACTIVITÉS DE COOPÉRATION
AU KOSOVO* (2023)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE